



Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr



Certificat n° FRCM24893/2
Période de validité : 26/10/2024 - 25/10/2027
Numéro SIREN : 391205465
Numéro de déclaration d'activité : 31620193262



processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHENELET DEVELOPEMENT

(LE CHENELET DEVELOPEMENT ASS)

Siège social :

LE CHENELET DEVELOPEMENT ASS - 877, Lieu dit le Wandin 62340 Bonningues-
Les-Calais

Sites :

CHENELET DEVELOPEMENT (FC + lieu de réalisation) 113 avenue des alliés, 6233
Audruicq
CHENELET DEVELOPEMENT LANDRETHUN LE NORD (Site de réalisation) 34 rue d
Moyecques, 62250 LANDRETHUN LE NORD
CHENELET DEVELOPEMENT SIGNY LE PETIT (Site de réalisation) 13 RUE DES
GREVES, 08380 SIGNY LE PETIT

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du **Référentiel national** telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivantes :
actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vyllder
Auditeur senior
17/06/2026

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr. et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la libération de l'emploi professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concurrent au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national sur la qualité des actions concurrent au développement des compétences; 5. Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa portée : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/quallopi> ; 6. CertUp : Règlement Qualiopi dans sa dernière version; 7. Questions-Réponses publié sur le site du Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-sppj/pdf/questions-reponses_version_2.pdf

Pour toute information concernant la validité du certificat : CertUp SARL - 34, Quai de la Loire, 75019 Paris - Tél. +33 1 85 64 26 26 - info@certup.fr
Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.